



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

secteur privé

Question écrite n° 97950

Texte de la question

M. Guénhaël Huet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la sécurité privée. Les forces de l'ordre sont très sollicitées et n'ont ni le temps, ni les moyens de garantir un même degré de sécurité sur tout le territoire, expliquant la nécessité de faire régulièrement appel à des sociétés de sécurité privée. Les forces de l'ordre ont baissé ces dernières années et comportent à peine 245 000 hommes (145 000 policiers et 98 000 gendarmes). En 2014, la sécurité privée employait 160 000 salariés et affichait un chiffre d'affaires de 5,7 milliards d'euros. La France compte 1 171 sites Seveso dont 656 installations classées en seuil haut et 1 100 opérateurs d'importance vitale. À partir du 1er juillet 2017, le Conseil national des activités de sécurité privée aura la possibilité de contrôler les organismes de formation en la matière ce qui permettra au secteur de se professionnaliser. Aussi il lui demande quelles sont ses intentions concernant le développement de partenariats publics-privés en matière de sécurité devant le manque d'effectifs parmi les forces de l'ordre.

Données clés

Auteur : [M. Guénhaël Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97950

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juillet 2016](#), page 6780

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)